



AUBERGENVILLE ACTUS #065

LETTRE MENSUELLE - JUILLET 2020



À LA UNE

UN MOIS POUR NETTOYER MA VILLE

C'est une belle initiative solidaire et citoyenne qui a vu le jour à Aubergenville en juin dernier. Une de plus. Comme un symbole, quelques jours après le passage au vert de l'Île-de-France, le coup d'envoi de l'opération « **Un mois pour nettoyer ma ville** » a été donné. La municipalité, sous la coordination d'André Godineau, adjoint au maire délégué aux espaces verts et aux travaux, a en effet décidé de se mobiliser et de mettre en œuvre une action civique bénévole de nettoyage de la commune. Une initiative d'autant plus nécessaire que les dépôts de déchets sauvages se sont multipliés ces dernières semaines. « *Les chemins, rues et espaces verts de notre commune ont souffert du confinement et de quelques gestes d'incivilité*, remarque André Godineau. *De nombreux déchets se retrouvent aujourd'hui sur les espaces de promenade. Nous ne pouvons pas rester sans rien faire.* » Si la municipalité déploie déjà d'importants moyens pour assurer le nettoyage de l'espace public au quotidien, la propreté est aussi de la responsabilité de tous et donc de chacun. « *Les Aubergenvillois sont attachés à ce que leur ville reste agréable à vivre*, poursuit André Godineau. *Cela passe aussi par le respect de la*

nature et la propreté des différents espaces. Nous avons donc souhaité inviter les habitants qui le désiraient à apporter leur soutien aux agents municipaux chargés de la propreté et à intervenir ponctuellement sur des zones prédéfinies. » **L'équipement est fourni par la ville**

Depuis le 13 juin, dans le respect des règles sanitaires toujours en vigueur, des petits groupes de 10 à 15 habitants ont sillonné chaque samedi des secteurs clés de la commune (plateau d'Acosta, Berges de Seine, cimetière...) pendant près de deux heures pour ramasser les déchets négligemment jetés ou abandonnés en ville et en pleine nature à l'aide de gants, masques, pinces, gilets réfléchissants... Un équipement fourni par la ville pour agir en toute sécurité.

L'opération « **Un mois pour nettoyer ma ville** », qui se poursuivra jusqu'au 18 juillet, s'inscrit dans la continuité de ces actions citoyennes qui ont aussi pour objectif de faire de la pédagogie et de sensibiliser la population, notamment les plus jeunes, au respect de leur ville et de l'environnement au sens large. « *Nous pouvons ainsi former le citoyen de demain et l'inscrire dans une vraie démarche de développement durable*, confirme André

Godineau. D'ailleurs, pour l'anecdote, alors que nous avons fixé un âge minimum pour les bénévoles (12 ans) pour des raisons de sécurité, certaines familles nous ont sollicités car ils aimeraient que leurs enfants, même plus jeunes, s'impliquent et participent eux aussi à une telle opération. » L'initiative pourrait donc être reconduite à l'avenir dans la commune.

En attendant, si vous souhaitez rejoindre les rangs des bénévoles pour le nettoyage d'un secteur préalablement défini lors des deux derniers samedis de l'opération, les 11 et 18 juillet prochains, **il vous suffit de vous inscrire auprès du service communication, par mail à communication@aubergenville.fr**

Et pour rappel, il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue, notamment un masque ou encore un mégot. De même, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets. Les particuliers contrevenants s'exposent à une contravention pouvant aller de 68 euros à 1500 euros.

MOT DU MAIRE



Chères Aubergenvilloises,
Chers Aubergenvillois,

Qu'il fait bon vivre dans une ville propre ! À Aubergenville, nous avons la chance de posséder un cadre de vie naturellement exceptionnel qu'il est nécessaire de préserver. Le confinement de près de deux mois a occasionné certains retards dans le nettoyage courant de la voirie. Les services de la ville sont activement mobilisés pour rattraper cela. Ils sont assurés de tout mon soutien. Je suis également très attaché à la propreté des espaces publics et la propreté doit être l'affaire de tous. Au quotidien, nous pouvons tous agir et mener des actions, chacun à notre niveau, qui seront au final complémentaires.

Gilles Lécole
Votre Maire

“ **Tous engagés pour une ville plus propre, plus belle.** ”

EN BREF...

Un dispositif à destination des publics vulnérables est mis en œuvre en cas de déclenchement de l'alerte canicule.

Chaque personne de 60 ans et plus, ou souffrant de problème de santé ou d'un handicap et domiciliée à Aubergenville, est invitée à se faire recenser sur un registre de personnes à risques. Ce recensement permet de pouvoir bénéficier de l'intervention des

PLAN CANICULE

services sanitaires et sociaux de la ville. L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

La demande doit être faite par écrit ou par téléphone auprès du CCAS Hôtel de Ville 1, Avenue de la Division Leclerc - 78410 Aubergenville. Tél. 01 30 90 47 70.

ZOOM SUR...

Besoin d'aide ou de conseils juridiques ? La prochaine permanence avocat se déroulera le samedi 25 juillet à l'Hôtel de Ville d'Aubergenville (sur rendez-vous auprès de l'accueil). Un avocat du barreau de Versailles sera présent pour vous orienter sur les premières démarches juridiques à entreprendre selon votre situation. Ces consultations d'une durée de 20 minutes et

PERMANENCE AVOCAT

organisées une fois par mois (sauf en août) sont prises en charge par la mairie et donc gratuites et s'adressent uniquement aux habitants de la commune (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). **Pour plus d'informations ou pour connaître les prochaines dates des permanences, vous pouvez contacter le 01 30 90 45 00.**

Vous avez pu enfin vous refaire une toile

Les habitués des salles obscures attendaient ce moment avec impatience. Après plus de trois mois de fermeture pour cause de crise sanitaire, le cinéma Paul Grimault a pu proposer ses premières séances le 24 juin dernier. À l'affiche des reprises de films sortis cet hiver (Jojo Rabbit, De Gaulle, la communion) à qui l'équipe du cinéma, mais aussi des cinéphiles qui en avaient fait la demande voulaient donner une deuxième chance, ainsi que le très beau documentaire « Woman ». Dans le respect des consignes sanitaires mises en œuvre par la direction pour assurer la sécurité de tous, les spectateurs ont visiblement apprécié de pouvoir enfin se refaire une toile et vivre cette expérience collective unique. Le cinéma Paul Grimault sera ouvert tout l'été avec de nombreux films à voir ou à revoir. Et vous pouvez même vous rapprocher de l'établissement pour indiquer vos souhaits de programmation pour ces prochaines semaines. N'hésitez plus. Tous au cinéma !



80^e anniversaire de l'appel du 18 juin



C'est une cérémonie qui avait une résonance particulière, et pas seulement parce qu'elle était la première du nouveau conseil municipal. L'ensemble des nouveaux élus, mais aussi des représentants de l'Union Nationale des Combattants, de l'ASP 82, du corps des pompiers et de la police municipale se sont réunis autour de la stèle en hommage au Général de Gaulle, rue de l'égalité, pour célébrer le 80^e anniversaire de son appel aux Français du 18 juin 1940. Après un message d'introduction du président de l'UNC, André Marin, l'adjointe au maire en charge des fêtes et cérémonies, Fabienne Paulin, a procédé à la lecture du célèbre discours avant que le maire Gilles Lécole ne s'exprime à son tour pour lire un message envoyé par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Florence Parly. Les dépôts de gerbe, la minute de silence et le chant de la Marseillaise ont conclu cette cérémonie simple et digne.

« J'achète à deux pas de chez moi et c'est bien mieux comme ça »

Pour soutenir les commerces de proximité fortement impactés par la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19, la municipalité a décidé de lancer en juin dernier une campagne de communication incitant les habitants de la commune à privilégier un mode de consommation local et plus raisonné chez les différents commerçants indépendants de la ville. Bouchers, boulangers, fromagers, maraîchers, gérants d'une épicerie, d'une pizzeria ou d'un bureau de tabac-presse... les « petits » commerçants d'Aubergenville qui ont joué un rôle majeur pendant le confinement en étant des acteurs du lien social et en assurant, avec détermination et sans compter leurs heures, la continuité d'un service essentiel à la population, ont désormais besoin de votre soutien, moral et financier.

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

Les Bains de Seine-Mauldre : pensez à réserver votre séance !

Le centre aquatique « les Bains de Seine-Mauldre » a rouvert ses différents espaces aquatiques et fitness depuis le 22 juin. Dans le cadre du protocole sanitaire validé par les autorités locales, l'accès aux bassins et aux activités collectives reste néanmoins limité à un nombre restreint de participants, sur des créneaux donnés et dans le respect des règles fixées par l'établissement. Chaque séance (accès bassin ou cours d'hydrogym), de 2h15 maximum, doit être réservée la veille ou le jour même, sous réserve de places disponibles. Le centre est ouvert tous les jours de 11h00 à 20h00 jusqu'au 31 août inclus. **Pour connaître les règles d'accès à la piscine cet été et pour réserver votre séance, rendez-vous sur www.lesbainsdeseinemauldre.fr**

ENFANCE : INSCRIPTION DE RENTRÉE

Les réservations pour la restauration scolaire, les études surveillées, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs pour la rentrée de septembre 2020 sont ouvertes. La date limite est fixée cette année au 20 juillet 2020. N'attendez plus !

Vous pouvez effectuer vos démarches

- soit en ligne sur le portail famille, avec ou sans compte : portail.aubergenville.fr
- soit en complétant le formulaire de réservation disponible dans les documents à télécharger sur le site www.aubergenville.fr

L'accueil au Service Enfance Scolaire s'effectue désormais uniquement sur rendez-vous. Merci de contacter le 01 30 90 45 70 pour convenir de la date et de l'horaire.

Vous pouvez également contacter le Service Enfance Scolaire par mail sur enfance.scolaire@aubergenville.fr

CADRE DE VIE

Tous au restau !

Le restaurant municipal du château du Vivier a rouvert ses portes depuis le lundi 29 juin. Géré par la municipalité, ce restaurant convivial accueille chaque jour de la semaine entre 12h et 14h les habitants d'Aubergenville de plus de 60 ans qui souhaitent profiter d'un repas complet – entrée, plat, fromage, dessert et café – et de qualité pour la somme de 5,43 €. N'oubliez pas de vous inscrire au minimum 8 jours à l'avance auprès du service en charge de la restauration en mairie ou directement au château du Vivier et munissez vous de

vos pièces d'identité et d'un justificatif de domicile

Inscriptions et renseignements
au 01 30 90 45 23 ou au Château du Vivier.

Une pause pour le marché couvert

Comme l'an passé, le marché couvert d'Elisabethville prendra une - courte - pause cet été et sera fermé les samedis 8 et 15 août. En attendant, vous pouvez retrouver vos commerçants habituels et faire le plein de produits variés et de qualité chaque samedi matin de 8h à 13h.

CARNET

Naissances

01/06/20 JEAN-MARIE Adam
05/06/20 MUTOMBO Josue
05/06/20 ROCH Sacha Philippe Armand
09/06/20 FLOTTÉ MULHEM Eléanore Stella Martine
15/06/20 COULIBALY Djibril
16/06/20 SÉNÉCHAL Zack

Décès

27/05/20 BILLICH Ali
03/06/20 LOTFI Mohamed
06/06/20 DOUARA épouse FATES Bahia
06/06/20 BROQUEDIZ veuve VOIRIN Paule Marguerite Yvette
11/06/20 NICOL Michel Luc François
13/06/20 HUCHON Simonne Louise
18/06/20 DAUNIZEAU Jean-Guillaume André François
23/06/20 POTEL veuve BOUDET Solange Marcelle